



# LE MAG'

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION **BÉTHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE**

OCTOBRE 2018

## INONDATIONS

L'Agglomération sur tous les fronts

Dossier #12 et 13



**ACCÈS AU DROIT**  
Faites-vous conseiller !  
#5



**DE L'AIR !**  
Respirer mieux  
#10



**PATRIMOINE**  
Des randos gourmandes  
#16

# RETOUR SUR

l'actualité de la Communauté d'Agglomération



## GPI : la parenthèse qui fait du bien

Partenaire du Grand Prix d'Isbergues, l'épreuve cycliste mythique de l'automne, l'Agglomération y avait également installé son village d'animations. Un espace qui faisait notamment la part belle aux producteurs locaux. Ail, échalotes, oignons et flageolets de Calonne-sur-la-Lys, produits laitiers de Mazinghem, pommes de terre et autres légumes bio de Gonnehem ainsi que d'autres stands festifs ont épicié la journée des visiteurs. Une belle parenthèse entre deux passages des coureurs d'une 72<sup>e</sup> édition marquée par des cieux et des vents contraires.



## Les archéologues sur le front

Dans le cadre des Journées du patrimoine, les archéologues communautaires avaient dressé leur camp à Vermelles. Il s'agissait de découvrir quelles interprétations de l'histoire ils font à partir de leurs découvertes. Les squelettes de deux Poilus retrouvés en 2016 en l'occurrence. Une expérience passionnante qui a aussi enthousiasmé les enfants, ravis de jouer aux Indiana Jones.



## Rand'Agglo 2018 : record battu !

Avec 520 marcheurs du dimanche et randonneurs aguerris, la 9<sup>e</sup> édition de l'événement de la rentrée a connu un franc succès. Âgés de 2 à 87 ans, ils ont parcouru, 3, 6, 12 ou 17 km sur les chemins et sentiers de la riante campagne de Gonnehem et Robecq. À l'année prochaine pour d'autres belles heures de convivialité





## Une belle réalisation à Rebreuve-Ranchicourt

Opérationnelle depuis un an, la station d'épuration de Rebreuve-Ranchicourt a officiellement été inaugurée à deux jours de l'automne, notamment par Alain Wacheux, président de la Communauté d'agglomération, et Danielle Mannessiez, maire de la commune. Cet équipement d'une capacité de 2 150 équivalents-habitants permet le traitement des eaux usées en provenance de Rebreuve-Ranchicourt et, à terme, de Gauchin-le-Gal, Hermin et Fresnicourt-le-Dolmen. Un investissement de 2,4 millions d'euros supporté par l'Agglomération (pour 2 M€) et l'Agence de l'eau Artois-Picardie.



## Cité des Électriciens : des airs de Toscane...

À l'occasion des Journées du patrimoine, de très nombreux visiteurs ont fait le détour par la Cité des Électriciens, à Bruay-La-Buissière, pour y découvrir notamment une réplique tout en carton (22 m de haut !) de la tour de Pise. Une œuvre du plasticien Olivier Grossetête, aidé par des dizaines de petite mains, qui n'aura surplombé l'endroit que l'espace de quelques heures. Avec le soleil, les danses du conservatoire communautaire, l'illusion d'être sur la place des Miracles était (presque) parfaite.

# SOMMAIRE

OCTOBRE 2018

## ACTUALITÉS

- Faire le plein en électricité sera bientôt facilité #4
- Forum de l'accès au droit : se protéger des aléas de la vie, c'est possible #5
- Propriétaire et locataire, la bonne entente #6

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Atek Conseil fait son trou dans la protection du risque amiante #7
- Découvrez les centres techniques du territoire #7
- Tisse 1 lien se taille un costume plus grand #8

## ENVIRONNEMENT

- Salon du réemploi : recycle, réutilise, répare #9
- Un diagnostic en cours pour respirer mieux demain #10
- Les champignons passés à la loupe #11

## DOSSIER

- Lutte contre les inondations : l'Agglomération sur tous les fronts #12
- Des responsabilités de chacun #13
- L'éclairage de Bernard Blondel, vice-président #13

## LOISIRS

- Six concerts hommage pour le centenaire de la Grande Guerre #14
- Faites la sieste à Labanque ! #15
- Un dimanche à l'Unité d'art sacré #15
- Partez à la découverte du patrimoine gourmand #16
- Ch'ti Ascension. Défi sur le terril 42 #17
- Le centre ados intercommunal anime les vacances d'automne #18
- Top départ pour les inscriptions au sport ! #18
- Agenda #19

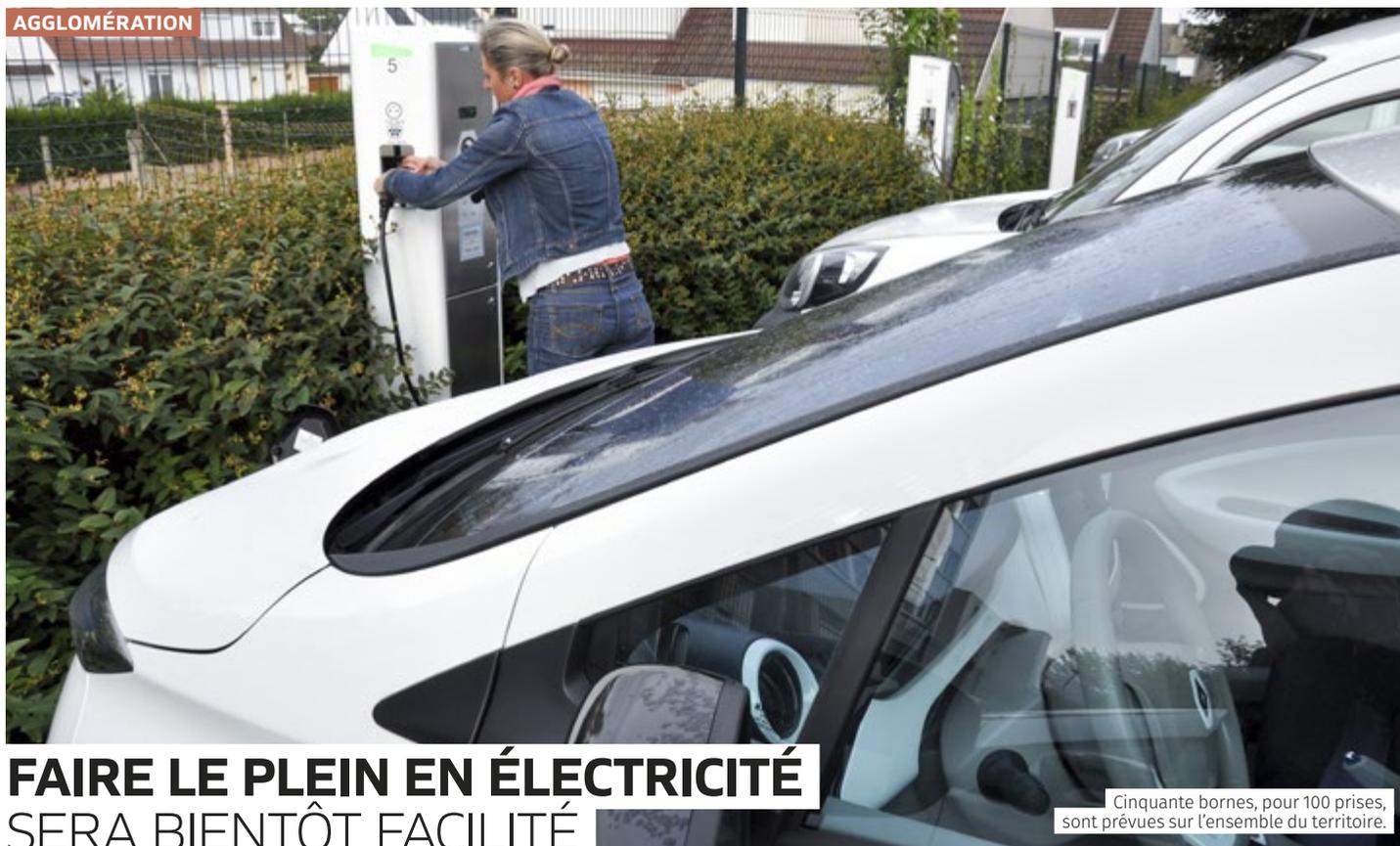
Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane  
**LE MAG' - Le magazine d'information de votre Communauté d'agglomération**

Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres, CS 40548 - 62411 Béthune Cedex - Tel : 03 21 61 50 00  
 Courriel : contact@bethunebruay.fr

Directeur de la publication : Alain Wacheux. Directrice de la rédaction : Marion Blanquart. Conception : Service communication. Crédit photos : Service communication sauf mentions contraires. Mise en page : Audace - www.audace.fr Impression : Imprimerie Mordacq, ZI du Petit-Neufpré, 62120 Aire-sur-La-Lys. Distribution : Adrexo Béthune. Tirage : 115 300 exemplaires. ISSN : 2553-4203. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Si vous n'avez pas reçu ce numéro dans votre boîte aux lettres, merci de nous en informer en téléphonant au 03 62 61 46 68. Si vous souhaitez recevoir le Mag par voie postale, envoyez-nous un courriel à notre adresse (communication@bethunebruay.fr).

AGGLOMÉRATION



## FAIRE LE PLEIN EN ÉLECTRICITÉ SERA BIENTÔT FACILITÉ

Cinquante bornes, pour 100 prises, sont prévues sur l'ensemble du territoire.

**Un schéma de déploiement de bornes de recharge électrique sur le domaine public a été validé par les élus communautaires. Il ne s'agit pas toutefois d'en mettre n'importe où, n'importe comment...**

L'Agglomération a cherché la cohérence dans les implantations. Il ne s'agit pas d'installer ces bornes pour faire joli, au risque qu'elles ne servent pas ou très peu. Il faut que ce soit techniquement possible aussi, et à des coûts maîtrisés.

Si 63 sites potentiels d'installation ont été retenus (les équipements à venir, les deux nouvelles piscines par exemple, ont été pris en compte), cinquante bornes (le double de prises) devraient faire leur apparition au cours de l'année prochaine. Le tout financé par l'État (dans le cadre des Territoires à énergie positive pour la croissance verte) et la Communauté d'agglomération - 147 000 € à sa charge sur un total prévisionnel de 735 500 € hors taxes.

### Cohérence

La stratégie communautaire obéit à plusieurs logiques. Celle de l'intermodalité tout d'abord. C'est ainsi que sont privilégiées des implantations sur les parkings-relais BHNS-Tadao, les parkings TER (à la gare de Béthune notamment), les aires de covoiturage.

Autre principe : outiller les grands équipements, qu'ils soient communautaires ou autres. Des bornes seront posées au stade de glisse de Loisinord, aux abords de la base nautique de Beuvry et des piscines, à la Cité des Électriciens et à l'unité d'art sacré, à Geotopia ou encore au parc départemental d'Olhain.

Le déploiement se fera enfin dans la logique des « corridors » souhaités par la Région (les axes majeurs de communication, de Lille vers la côte d'Opale par exemple). Des bornes feront ainsi leur apparition à la sortie de l'A26 à Fouquières-lès-Béthune et à proximité d'autres portes d'entrée et de sortie du territoire : Douvrin-Billy-Berclau, La Couture, Saint-Venant, Isbergues, Divion, Auchy-au-Bois, etc. D'autres équiperont les cœurs urbains : Béthune, Beuvry, Bruay-La-Buissière.

> La carte détaillée de ce déploiement peut être consultée sur [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr)



## 50

L'Agglomération a décidé l'installation de 50 bornes de recharge électrique sur l'ensemble du territoire. Cela permettra, aux utilisateurs de véhicules électriques, de les recharger rapidement afin d'éviter la "panne sèche".

## 2 et plus

Toutes les bornes comprendront au minimum deux prises permettant la charge des véhicules électriques et hybrides mais aussi des vélos électriques.

## De 30' à 7 h

La majorité des bornes auront des temps de charge moyens variant entre 3 et 7 heures. Aux Alouettes à Bruay (une station expérimentale où l'énergie proviendra de panneaux solaires pour partie) et aux portes de l'agglomération, il suffira de 30 minutes pour refaire le plein.

## 10 à 15'

À la station/borne « super-rapide » d'une puissance de 150 kW pour les futurs véhicules électriques prévus à cet effet et qui seront commercialisés à partir de 2019. Cette station permettra de recharger simultanément plusieurs véhicules.

CHIFFRES CLÉS

NOËUX-LES-MINES

## FORUM DE L'ACCÈS AU DROIT SE PROTÉGER DES ALÉAS DE LA VIE, C'EST POSSIBLE

**En cas de situation de conflit, de litige, de surendettement..., il n'est pas rare de devoir s'adresser à des professionnels. Le 16 octobre, rencontrez gratuitement et sans rendez-vous les pros de la loi sur le premier forum d'accès au droit organisé à Noeux-les-Mines.**

**P**our régler une difficulté juridique ou administrative sans trop de mal, il suffit, pour trouver une solution à l'amiable, de faciliter le dialogue et la conciliation. Cela implique de se faire conseiller et accompagner dans ses démarches. C'est ça, l'accès au droit. Un droit fondamental garantissant à chacun le principe d'égalité devant la loi et la connaissance de ses droits et obligations. Sur le territoire, cette mission est assurée par les points d'accès au droit (PAD). Ça, tout le monde ne le sait pas. Rendez-vous donc le 16 octobre au stade de glisse de Loisinord pour en savoir un peu plus sur ce service communautaire gratuit.

### PAD'soucis !

En plus de faire sa promotion, pour l'Agglomération et le Conseil départemental de l'accès au droit du Pas-de-Calais, ce forum sera l'occasion de faciliter la rencontre (en toute confidentialité) des victimes de désagréments de la vie courante avec des organismes, des associations et des professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers, conciliateurs de justice et juristes d'associations).

Chacun sera donc libre d'arriver avec ses soucis à solutionner. Et de prendre contact



avec l'intermédiaire capable de l'aider. En parallèle à ces consultations gratuites, le public trouvera une information claire et utile sur les stands et pourra faire le point sur ses droits lors des conférences. Puisqu'un homme averti en vaut deux, doublons nos chances d'éviter les gros pépins !

**L'ÉCLAIRAGE  
DE...**



**JEAN-PIERRE BÈVE,**  
CONSEILLER DÉLÉGUÉ EN  
CHARGE DE LA PRÉVENTION  
DE LA DÉLINQUANCE ET  
DE L'ACCÈS AU DROIT

## LES POINTS D'ACCÈS AU DROIT (PAD)

Les PAD permettent à chacun, quels que soient son âge, son sexe, sa nationalité, ses revenus ou son lieu de vie, d'accéder gratuitement à des informations sur ses droits et devoirs. Le personnel accueille et oriente les usagers vers les intermédiaires aptes à résoudre leurs difficultés. Le public peut les saisir pour un conseil juridique, pour solutionner un conflit familial, de voisinage ou professionnel ; pour résoudre des problèmes de logement ou d'argent, pour connaître ses droits de consommateur ou encore pour se défendre en cas de violences, d'escroquerie ou de discrimination.

*Information,  
consultations juridiques  
gratuites pour tous*

- > **Un seul numéro de téléphone :**  
**03 62 61 48 90**
- > **Une boîte mél unique :**  
**pad@bethunebruay.fr**
- > **3 structures d'accueil à Bruay-La-Buissière, Houdain et Auchy-les-Mines**  
**Ouvertes du lundi au vendredi**  
**de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**  
**(rendez-vous conseillé)**
- > **Des permanences mensuelles sont également tenues dans les communes :**  
**www.bethunebruay.fr**



**PRENEZ  
DATE**

> **Mardi 16 octobre,  
de 9 heures à 17 heures**  
**Stade de glisse  
de Loisinord  
à Noeux-les-Mines**

### PROGRAMME DES CONFÉRENCES

- 10h30 – 12 h : Conflits familiaux ou d'intérêts, comment trouver un terrain d'entente ?
- 13h30 – 15 h : Démarchage à domicile, arnaques : éviter les pièges.
- 15 h – 16h30 : Consommateurs, testez vos connaissances.

AGGLOMÉRATION

## PROPRIÉTAIRE ET LOCATAIRE, LA BONNE ENTENTE



Obligatoire, l'état des lieux permet de comparer l'état du logement au début et à la fin de la location, et de déterminer éventuellement les réparations à faire.

**Lors de la location d'un logement, des obligations s'imposent au locataire et au bailleur. Leur respect permet de conserver une bonne entente entre les deux parties, et de maintenir le bien immobilier en bon état.**

**E**n effet, un logement mis en location doit être décent. C'est-à-dire qu'il doit garantir la sécurité physique et la santé des locataires, compter des équipements de base tels que chauffage, coin cuisine, toilettes, baignoire ou douche, réseau électrique, etc. Il doit également être d'une taille suffisante et répondre à des critères de performance énergétique minimum.

**Vous êtes locataire ?** Vous devez entretenir votre logement. Vous êtes responsable des dégradations intervenues à l'intérieur, sauf si elles sont du ressort du bailleur. Si votre logement ne répond pas aux critères de décence, vous êtes en droit de demander sa mise en conformité. Vous pouvez bénéficier d'un conseil complet, neutre et gratuit (lire ci-dessous).

**Vous êtes bailleur ?** Vous devez assurer au locataire un usage paisible du logement, lui préciser les charges dues, entretenir les locaux en état de servir et effectuer certaines réparations, notamment celles dues à la vétusté. Vous avez à effectuer des travaux ? Que ce soit par le biais des programmes d'amélioration de l'habitat ou de son Plan climat, l'Agglomération subventionne et accompagne vos démarches\*. Elle met gratuitement à disposition ses équipes d'experts pour vous assister et solliciter les subventions possibles.

\*(sous conditions)

> **Contactez le service habitat de l'Agglo au 0362614848 pour un rendez-vous gratuit ou consultez le site [www.monprojet.anah.gouv.fr](http://www.monprojet.anah.gouv.fr).**

### L'ADIL VOUS CONSEILLE

Propriétaire ou locataire, l'Agence d'information sur le logement vous informe gratuitement sur la location, l'accession à la propriété, la copropriété, la prévention des expulsions, l'amélioration de l'habitat, les droits et devoirs du propriétaire et du locataire...

Les locaux de l'ADIL à Béthune se situent à la Maison du Département Solidarité (MDS) 8, rue Boutleux. Pour un renseignement téléphonique ou pour prendre rendez-vous, contactez le 0359616259 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

## Le permis de louer, une première pierre...

L'Agglomération complète son action dans la lutte contre l'habitat indigne avec le « permis de louer ».

Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre, il est expérimenté dans les communes de Lillers, Annequin et Béthune, sur des périmètres qui connaissent des problèmes de logements délaissés ou dégradés. Tout bailleur disposant d'un logement dans ces zones désignées doit désormais formuler une demande d'autorisation préalable de mise en location.

Le propriétaire contrevenant peut se voir sanctionner d'une amende allant jusqu'à 15 000 €.

**Plus d'infos sur ce dispositif ?**  
permisdelaouer@bethunebruay.fr

RUITZ

## ATEK CONSEIL FAIT SON TROU DANS LA PRÉVENTION DU RISQUE AMIANTE

Créée en 2007, cette société très spécialisée poursuit son développement au village d'entreprises où elle s'est implantée en mai 2017. « Et ça va sans doute continuer... »



Yves Gille ou quand le désamiantage crée de nouveaux métiers.

L'utilisation de l'amiante a été totalement interdite en 1997. Et, depuis 2012, les travailleurs susceptibles d'y être exposés doivent obligatoirement être formés pour éviter tout risque. Sachant que cette substance peut être présente quasiment partout...

Atek Conseil a fait de la protection contre ce risque sa spécialité. À commencer par la mesure d'air, rapporte Yves Gille, directeur. « On pose des pompes partout pour contrôler l'air (hautement toxiques, les poussières d'amiante sont invisibles, N.D.L.R.) avant, pendant et après le chantier. C'est notre plus grosse activité. Nous faisons également du diagnostic (en milieu industriel surtout) et de la maîtrise d'ouvrage (conception et suivi de chantier) ou de l'assistance à maîtrise d'œuvre. »

### Former, une obligation

Autre grosse part d'activité, la formation des personnes pouvant être exposées de près ou de plus loin. « Des personnes qui ne sont pas des désamianteurs, précise M. Gille. Ce peut être des agents de maintenance, des couvreurs, des peintres, des plombiers, des électriciens... ». Ce sont ceux de la 'sous-section 4'. Les autres, ceux de la 'sous-section 3', chargés du retrait et du confinement, sont accueillis à la maison-mère, à Rouen. » Ici, dans son atelier de 225 m<sup>2</sup>, Atek a ainsi investi 60 000 € rien qu'en matériels de formation, théoriques et surtout pratiques.

Forte de 20 salariés dont 7 sur son site de Ruitz, la société réalise un chiffre d'affaires de 2,50 M€. Son transfert du centre Fleming à l'atelier 6 du village d'entreprises

lui donne de l'air, des ailes. « On est en développement, poursuit le directeur. On a recruté deux techniciens il y a 6 mois et on va sans doute continuer... ».

> Atek Conseil, village d'entreprise, zone industrielle, rue des Dames, 62620 Ruitz, (T) 0235929977 – www.aték-conseil.fr

La Communauté d'agglomération propose une offre complète facilitant l'implantation et le développement des entreprises sur son territoire, que ce soit sur les zones industrielles, dans les pépinières d'entreprises, les bâtiments relais ou les pôles artisanaux. Contact au 03 21614900, devéco@bethunebruay.fr

### EN BREF

## DÉCOUVREZ LES CENTRES TECHNIQUES DU TERRITOIRE

Dans le cadre de la Fête de la science, les laboratoires de pointe que sont le CRITT M2A et le CREPIM, installés au parc technologique de la Porte Nord à Bruay-La-Buissière, vous ouvrent leurs portes.

Le Centre de recherche, d'innovation et de transfert technologiques moteurs et acoustique automobiles (CRITT M2A) consacré, à l'origine, aux essais moteurs, à l'acoustique et aux vibrations, dispose désormais de matériels et compétences supplémentaires liés aux turbocompresseurs et aux véhicules électriques. Le CREPIM, Centre de recherche et d'études sur les procédés d'ignifugation des matériaux, est, lui, spécialisé dans le développement, les essais et la certification de formules résistantes au feu (notre photo).

Visites les samedi 13 et dimanche 14 octobre toutes les heures de 14 h à 17 h. Réservation au 0321614900 ou devéco@bethunebruay.fr



> Également, conférence sur le risque incendie et les feux d'origine domestique au CREPIM le vendredi 12 à 13h30. Uniquement sur réservation au 03 21616400.

BÉTHUNE



## TISSE 1 LIEN SE TAILLE UN COSTUME PLUS GRAND

Entre Gilliane (à gauche) et Laurence, Frédérique Casado est la nouvelle animatrice des ateliers.

**Costumière ou plutôt « artisan en métier d'art », Gilliane Hérisson crée son affaire en 2014. Son atelier, pourtant niché entre la rue du Perroy et la rue de Lille, attire rapidement les curieux du quartier.**

**Tisse 1 lien va naître de cet intérêt. Le déménagement récent de l'association au 147 de l'avenue Fleming lui permet de s'étoffer.**

« **D**es personnes ont osé franchir ma porte, pour voir ce que je faisais, plaisante-t-elle. Elles ont trouvé des choses qui leur parlaient. Je ne pouvais répondre à leur demande, apprendre à coudre, à couper... Avec Laurence (Laurence Dupont, sa secrétaire alors, la directrice aujourd'hui, N.D.L.R.), on s'est dit 'il faut faire quelque chose' : tisser des liens par la couture, surtout pour sortir les personnes isolées de chez elles. » Voilà pour la genèse de l'association qui s'est ensuite fait connaître lors des animations Nos Quartiers d'été, à Faites l'ESS fin novembre à Houdain... Tisse 1 lien s'étoffe ainsi, pour compter une vingtaine de bénévoles aujourd'hui.

### Former et produire ici

Dans leur vie professionnelle, Gilliane et Laurence font parallèlement un constat, comme toutes les entreprises textiles (eh oui, il en existe encore) : le manque de mécaniciennes en confection, de coupeuses.

D'où l'idée de développer une entreprise d'insertion, les Ateliers de Tisse 1 lien.

La vocation des ateliers s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'économie sociale et solidaire : accompagner et former des personnes en difficulté pendant une période de 4 mois à 2 ans afin qu'elles puissent ensuite intégrer un poste de travail classique. Y sont proposés du repassage, des retouches de vêtements mais aussi de la confection de petites séries (des partenariats sont notamment noués avec des entreprises de la région).

Et puis il y a le bar à couture, ouvert aux particuliers comme aux associations (moyennant la cotisation annuelle à l'asso), qui permet de recycler, de transformer, les vêtements, de les revendre. « Dans 5 ans, on espère arriver au 0-déchet ! », lance Gilliane qui prévoit d'abord le lancement d'un site de vente d'objets recyclés.

## ACCOMPAGNER LES CRÉATEURS AUSSI

Dans leurs locaux de l'avenue Fleming, les deux complices ont également prévu un espace de cotravail (« coworking ») « pour les jeunes créateurs de mode qui n'ont pas les moyens. »

Ils peuvent ainsi profiter de matériels professionnels, « et on sera là pour leur faire des petites séries. » Et Gilliane de poursuivre : « C'est important de ne pas être seul, de partager, y compris lors des embûches de la création d'entreprise. »

### > Tisse 1 lien

174, avenue Fleming à Béthune

[www.facebook.com/tisse1lien](http://www.facebook.com/tisse1lien)

- Laurence Dupont a bénéficié de
- l'accompagnement et des
- formations de la Communauté
- d'agglomération destinés aux
- porteurs de projet en économie
- sociale et solidaire, ainsi que du
- FIDESS, fonds d'investissement pour
- le développement de l'entrepreneuriat
- social et solidaire.

NŒUX-LES-MINES

## RECYCLE, RÉUTILISE, RÉPARE

**Le 4<sup>e</sup> Salon du réemploi et de la réparation se déroulera les 17 et 18 novembre en amont de la Semaine européenne de réduction des déchets. À cette occasion, le hall de la piste de ski de Nœux-les-Mines se transformera en « salle des possibles ». Que va-t-il s'y passer ? Pourquoi y aller ?**

### Réduisons le poids de nos déchets.

L'aspirateur ne fonctionne plus très bien ? Déchetterie. Un jouet est cassé ? Poubelle. Les vieux souliers s'entassent ? Idem. Souvent, par simplicité, parce qu'on ne sait pas faire ou par manque d'information, quand nos objets semblent en fin de vie ou nous encombrer, nous avons le réflexe de jeter. Sauf que, entre collecte, traitement et valorisation ou élimination... nos déchets pèsent lourd : 353 kilos par habitant l'an dernier.

Grâce aux efforts continus de la collectivité et des habitants, notons que notre production a déjà reculé de 18 %. Néanmoins, nous devons continuer à faire évoluer nos habitudes car le traitement des déchets a un coût financier et écologique de plus en plus important. Plus qu'une question de bon sens, c'est une urgence, si nous voulons atteindre l'objectif défini par le plan local (et national) de réduction des déchets - 7 % de déchets ménagers et assimilés, soit plus de 30 kg de moins par habitant d'ici 2020.

### Offrons une seconde vie à nos objets

La mission de l'Agglomération est de populariser des gestes, des solutions simples voire locales pour amener chacun d'entre nous à ne plus produire de déchets...



Apportez vos objets cassés ou hors service. Les experts sur place tenteront de vous dépanner !

ou le moins possible. Et, en matière de prévention, le réemploi, la réparation et la réutilisation sont les stars de son programme.

Désormais, avant de jeter et de racheter du neuf, nous sommes invités à penser à ces hommes et femmes capables de « réanimer » nos biens. Le Salon du réemploi et de la réparation a été créé pour donner de la visibilité à ces acteurs du « possible ». Ils sont artisans, professionnels, artistes, associations locales... et seront présents pour exposer leurs savoir-faire et nous donner envie de les imiter.

Pour vous donner une idée, il y aura ce week-end-là des couteliers, des couturiers, des réparateurs de téléphonie et d'électronique... Car, parfois, une petite panne ne

sonne pas toujours la mort de nos objets. Une soudure par-ci, un nettoyage par-là... L'an dernier 228 objets défectueux ont été diagnostiqués et réparés.

Et puis, si la réparation n'est pas envisageable, nos futurs ex-déchets peuvent être relookés ou détournés de leur utilisation première. Sur les conseils pratiques et les démonstrations des experts présents, tout ce que nous jugeons obsolète ou défraîchi peut reprendre un beau coup de jeune. Ensuite, libre à nous de les réutiliser, les revendre ou les prêter.

**> Salon du réemploi et de la réparation  
17 et 18 novembre 2018 – Stade de glisse  
de Loisinord – Nœux-les-Mines - Entrée  
gratuite**



## STAGE D'INITIATION AVEC L'ESPACE INFO ÉNERGIE

### Combles : c'est la ouate qu'ils préfèrent...

Composée en majeure partie de papiers recyclés, la ouate de cellulose est un isolant biosourcé très performant et économique. L'Espace Info Énergie et le lycée du bâtiment Flora-Tristan de Lillers vous proposent un stage encadré par un professionnel pour apprendre à en tirer avantage.

**> Samedi 20 octobre de 9h30 à 12h30 - Geotopia (Mont-Bernenchon).  
Réservation au 03 21 61 60 06 - 5 € par personne**

AGGLOMÉRATION

# UN DIAGNOSTIC EN COURS POUR RESPIRER MIEUX DEMAIN

**La qualité de l'air est étroitement surveillée en France : c'est le problème environnemental le plus préoccupant après le réchauffement climatique. Dans notre région, cette mission est confiée à l'association Atmo Hauts-de-France. Dans le cadre de son engagement en faveur de l'environnement, la Communauté d'agglomération en est un adhérent historique.**

Ce partenariat de plus de dix ans a notamment permis de développer une connaissance précise des émissions et des concentrations de polluants atmosphériques sur le territoire. Il s'agit maintenant de passer à la vitesse supérieure.

Un vaste diagnostic de la qualité de l'air est actuellement en cours. Il couvre tout le territoire communautaire et se veut extrêmement précis. Ainsi, à l'aide des trois stations de mesure, il permet de connaître les émissions et les concentrations des principaux polluants : particules fines, oxydes d'azote, dioxyde de soufre, ammoniac et composés organiques volatiles.

Les principaux secteurs critiques (du fait des logements, de l'industrie...) sont également identifiés afin de prioriser les futures actions. En effet, au-delà de ce diagnostic, les principaux résultats issus de ce travail permettront d'aboutir à un vaste programme opérationnel pour améliorer la qualité de l'air que nous respirons tous au quotidien.

Les résultats de ce diagnostic seront rendus publics l'année prochaine. Chacun pourra alors apporter ses idées afin de nous construire un futur plus respirable.



L'utilisation de véhicules électriques permet aussi d'épurer notre air (lire en page 4).

## PRENEZ SOIN DE VOTRE AIR !

Voici quelques conseils simples pour améliorer la qualité de l'air tant chez soi qu'à l'extérieur.

### Dedans :

- Favorisez la circulation de l'air dans votre logement. Ne bloquez jamais les bouches d'aération et veillez à leur état de propreté. Aérez vos pièces au moins 10 minutes matin et soir (il y a alors moins de pollution, de pollens).
- Idem pour la VMC (ventilation mécanique contrôlée) : ne la coupez jamais et nettoyez ses bouches d'extraction régulièrement.
- Gérez l'humidité : pensez à ouvrir vos fenêtres pendant une douche, une cuisson, un lavage... Si des moisissures apparaissent, c'est que votre logement est trop humide, ce qui est mauvais pour votre santé.
- Attention aux produits de nettoyage : de nombreux produits ménagers rejettent des composés organiques volatils (COV). Préférez les nettoyeurs d'antan (bicarbonate de soude, vinaigre, savon noir...), les produits sains et naturels, ou fabriquez-les vous-même !

### Dehors :

- Remplacez votre équipement de chauffage obsolète (chaudière, poêle à bois ou insert de plus de 15 ans).
- Dans le cas du chauffage au bois, brûlez un bois bien sec, de bonne qualité dans un appareil performant. Les cheminées à foyer ouvert sont à proscrire.
- Développez une meilleure mobilité en limitant l'usage de votre voiture au profit des transports en commun ou des modes doux (à pied, en vélo). Une conduite moins brutale permet aussi de réaliser des économies de carburant et donc de polluants.
- Ne brûlez pas vos végétaux ! Si cette pratique est interdite (elle génère des dégagements polluants importants), elle reste (trop) répandue. La collecte des déchets verts, les déchetteries, permettent de s'en débarrasser aisément et de manière éco-responsable (même en tenant compte de la consommation des bennes ou des voitures !).

## VOUS AVEZ DIT « ATMO » ?

L'association ATMO est notamment connue pour diffuser l'indice de la qualité de l'air. Un indicateur qui va de 1 (très bon) à 10 (très mauvais) et qui est rendu public via son site Internet, [www.atmo-hdf.fr](http://www.atmo-hdf.fr) Et d'une manière plus systématique via les différents médias régionaux (notre page Facebook par exemple) en cas de pic de pollution.



Coprin chevelu



Le cortinaire orangé



Lycoperdon ou vesse



Lycoperdon perlatum  
ou vesse de loup perlée

## LES CHAMPIGNONS PASSÉS À LA LOUPE

La saison des champignons est ouverte. Grâce à deux animations proposées par l'Agglomération, ils n'auront plus de secrets pour vous.

Cèpes, bolets, chanterelles, mal nommées trompettes-de-la-mort et autres amanites dont la tue-mouche... Les champignons sont légion en cette saison. Mais il y en a qu'on ne soupçonne même pas... Les écogardes et Geotopia vous **invitent non pas à une cueillette mais à la découverte de cette étrange création** ni animale, ni végétale.

### Le 21 octobre à 9 h au parc départemental d'Olhain

La période est donc la plus propice pour apprendre à mieux connaître l'étonnant et incroyable règne des champignons, leur rôle fondamental dans l'écosystème ainsi que les bases pour les identifier. Guidée par un écogarde, cette animation s'adresse aux amateurs de promenades en forêt, curieux de connaissances sur les champignons, de leur surprenante interaction avec les

arbres, de leur besoin vital de matière en décomposition.

> Renseignement et réservation  
au 03 21 279 179

### Le samedi 27 à Geotopia, la maison de la Nature

Venez en famille pour tout savoir de la vie mystérieuse des champignons. Que cachent-ils sous leurs grands chapeaux ? Dans quel endroit peut-on en trouver ? Comment les cultiver ?

Ce qui incite à en savoir davantage sur eux, c'est qu'ils se rencontrent partout ! Que ce soit dans le frigo (sur les fromages...), sur notre corps (eh oui), dans l'air et bien sûr dans la nature. Ce sont ces derniers – bien plus appétissants pour la plupart – qu'il vous est proposé de découvrir plus en détail. Profitez d'un après-midi rythmé par des ateliers ludiques et scientifiques. Les enfants pourront percer un morceau de bois pour l'ensemencer avec des champignons shiitake puis repartir avec à la maison !

Pas de contrainte horaire, les animations fonctionneront en continu de 14 h à 17 heures.

> Geotopia : rue des Écoles  
à Mont-Bernenchon.  
Renseignement au 03 21 61 60 06



Gaestrum triplex  
ou gaestre triple



L'Agglomération a décidé la construction de 15 ouvrages pour lutter contre les débordements.

## LUTTE CONTRE LES INONDATIONS L'AGGLOMÉRATION SUR TOUS LES FRONTS

**Beaucoup de chantiers ont été menés et bien d'autres sont à venir pour contenir les phénomènes d'inondation. Mais, au juste, qui fait quoi dans cette problématique complexe ?**

**L**es inondations de 93/94 et 94/95 ont eu pour effet une prise de conscience collective. Les élus ont alors décidé d'engager une démarche globale à l'échelle du bassin de la Lys, traduite par l'adoption d'un schéma d'aménagement et de gestions des eaux (Sage, 1995). Les premières concrétisations ont suivi : réalisation d'un million de m<sup>3</sup> de capacité de rétention, réseau d'alerte, etc. La volonté d'agir

s'est renforcée ensuite avec les épisodes douloureux de 1999, de 2016 et 2017, sans évoquer celui du 31 mai dernier...

En la matière, les intercommunalités sont en première ligne. Plus encore depuis le 1<sup>er</sup> janvier : la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (Gemapi) leur revient. L'action menée par la Communauté d'agglomération, acteur principal dans ce domaine comme on le comprend, est donc très diverse.

### Petits et grands chantiers

Elle passe d'abord par l'entretien des cours d'eau (pas les fossés) : Lawe, Clarence, Nave, Grand Nocq, Guarbecque..., 423 km en tout.

Y sont menées des opérations qui visent à faciliter l'écoulement des eaux : nettoyage des lits des rivières, élagage, fauchage, faucardage (coupe de l'excès de végétation en fond de rivière)...

Elle consiste aussi en la défense des berges. Cela par des travaux de clayonnage (on les

protège par des murets de saule tressé, notre photo de couverture), mais aussi par la lutte contre le rat musqué, grand perturbateur par les galeries qu'il creuse. Deux piègeurs professionnels employés par l'Agglomération interviennent sur l'ensemble du territoire (contactez votre mairie si vous rencontrez ce problème). Elle passe aussi par la création d'ouvrages tels les zones d'expansion de crue (ZEC, le long des rivières) ou les retenues collinaires (pour les eaux de ruissellement). Plusieurs ouvrages ont ainsi été creusés ces dernières années, à Norrent-Fontes, Vaudricourt... Leurs bénéfices ont déjà pu être mesurés. D'autres (Estrée-Blanche, Gosnay-Fouquières, Verquin, Ourton, Rebeuve-Ranchicourt...) sont programmés.

L'Agglomération a enfin un travail de responsabilisation sur les digues de protection. La loi lui impose des diagnostics très approfondis, et la fiabilisation de ces ouvrages. Or ces digues sont parfois privées, ce qui complique le travail.



Des interventions peuvent être menées en milieu urbain (ici à Saint-Venant). Très compliqué...

## DES RESPONSABILITÉS DE CHACUN

**Particulier** - Si un cours d'eau (n'appartenant pas au domaine public\*) traverse ou longe son terrain, ce qui est le cas le plus fréquent, il en est le propriétaire, au moins jusqu'à la moitié du lit. Il est donc tenu de l'entretenir, en s'assurant du bon écoulement (un guide est consultable sur [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr)).

**Communes** - Elles ont pour obligation de traduire les recommandations et/ou obligations de l'État dans leurs documents d'urbanisme. De s'assurer aussi de la protection de leur population par un plan communal de sauvegarde (PCS).

**Communauté d'agglomération** - Elle assure, avec l'aide financière de l'Agence de l'eau notamment, l'essentiel des travaux d'aménagement et d'entretien.

**Symsagel** - Le Syndicat mixte pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Lys coordonne les politiques liées à l'eau sur l'ensemble du bassin, un territoire de 1837 km<sup>2</sup> comprenant 225 communes du Pas-de-Calais (175) et du Nord. Il pilote et anime le Papi, programme d'actions de prévention des inondations, un outil permettant le financement d'actions très diverses.

**État** - Il établit, avec les collectivités, un plan de prévention du risque inondation (PPRI) qui définit les zones critiques, les règles de construction (allant jusqu'à l'interdiction) qui doivent être appliquées. Il finance certaines actions et coordonne les secours en cas de catastrophe.

### 15

Le nombre d'ouvrages d'art (zones d'expansion de crue, retenues collinaires et zones humides) que l'Agglomération a réalisés ou va réaliser.

### 8

En millions d'euros, le montant total des actions inscrites dans le Papi-Lys 3. Un peu plus de 2 M€ seront à la charge de l'Agglomération.

### 6

En années, le délai fixé pour la réalisation de ces ouvrages, soit avant la fin 2023.

### 1 240 000 m<sup>3</sup>

La capacité de rétention prévue à terme.

### 423

Le nombre de kilomètres à entretenir par l'Agglomération.

\* Seule la partie aval de la Lawe appartient à l'Agglomération.

## Pour tout savoir sur la **qualité des eaux**

L'Agglomération dispose de son propre observatoire, implanté à la station d'épuration de Saint-Venant. Il permet de connaître la qualité des cours d'eau en général, l'influence des travaux menés par la Communauté d'agglomération en particulier. Et Laurent Massart, laborantin, de donner l'exemple de ceux réalisés à la station d'épuration de Lillers, qui ont permis de

« faire passer la Nave de la catégorie 3 (médiocre) à la 2 (bonne), l'objectif fixé. » Mais attention, si les analyses peuvent détecter des pollutions, « on ne peut pas incriminer, ce n'est pas notre rôle », informe le même.

Une nouvelle campagne d'analyses va être lancée sous peu. Avec 125 points de prélèvements sur l'ensemble du territoire. 15 000 € ont été investis en matériels nouveaux permettant de doubler les capacités de l'observatoire.



## L'ÉCLAIRAGE DE...



**BERNARD BLONDEL,**  
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE  
DE L'ASSAINISSEMENT  
DES EAUX USÉES ET PLUVIALES  
ET DE L'HYDRAULIQUE

« La compétence 'gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations' (Gemapi) repose sur deux axes majeurs : l'entretien et la restauration écologique des cours d'eau, la lutte contre les inondations. Pour autant, sur un territoire qui regroupe 100 communes, nous ne pouvons pas tout faire et surtout pas tout, tout de suite. C'est ainsi que nous avons retenu 423 km de cours d'eau sur lesquels nous menons ou allons mener des actions. Jean-Jacques Martel, maire de Mazinghem, conseiller délégué, a pris ce dossier en charge. Différents travaux sont déjà effectués ou sont en cours. Et nous mettons en œuvre un plan d'entretien qui devrait faciliter l'écoulement de l'eau. En ce qui concerne la lutte contre les inondations, nos deux secteurs principaux sont les vallées de la Clarence et de la Lawe. Cependant, les autres secteurs ne sont pas oubliés et font l'objet d'études complémentaires. Suite aux différents événements météorologiques de 2016 et 2017, l'attente des habitants, des élus, est grande. Si des ouvrages de protection ont été réalisés, il reste beaucoup à faire pour éviter, réduire les conséquences de l'évolution climatique et, surtout, réparer les erreurs accumulées ces dernières décennies : urbanisation et imperméabilisation des terrains, réduction ou disparition de zones humides, évolution du travail du monde agricole. Pour cela, avec un plan d'actions précis, établi dans une large concertation, nous travaillons à l'obtention de la maîtrise foncière des projets retenus et à toutes les autorisations obligatoires. C'est malheureusement une période longue et fastidieuse par laquelle il faut passer. Nous y mettons toute notre énergie et souhaitons la réalisation des principales zones d'expansion de crue à l'horizon 2020/2021. »

AGGLOMÉRATION

Le Concert Impromptu se produira dans un nouveau lieu à Béthune, la Fabrique, l'ancienne chambre de commerce



## SIX CONCERTS HOMMAGE POUR LE CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

**En cette année centenaire de l'Armistice, les Rencontres musicales en Artois célèbrent la paix retrouvée et l'Europe musicale réconciliée par-dessus les tranchées.**

Un pianiste anglais, Ashley Wass, ouvrira le ban le 13 octobre à Ruitz. Il jouera la sonate de Frank Bridge composée pendant la Grande Guerre et dédiée à un ami fauché par la mitraille, puis la Symphonie pastorale, de Beethoven, où la nature reverdit dans l'euphorie des chants des oiseaux et le murmure des ruisseaux. Et c'est un ensemble autrichien, le Trio Van Beethoven, qui fermera le ban le 18 novembre à Hinges. Avec un programme associant des compositeurs britannique (Rebecca Clarke), français (Claude Debussy) et allemand (Johannes Brahms).

Ces chassés-croisés courent tout au long de la programmation. Ainsi le 17 novembre à Gosnay, la soprano toulousaine Sara Gouzy viendra donner un récital accompagnée par le pianiste berlinois Markus Zuehor. Le 17 octobre à Auchel, le jeune quatuor à cordes bordelais Arod - l'un des meilleurs Français - jouera Haydn,

Webern et Schumann, avec des galons gagnés au prestigieux concours de l'ARD (groupement de radios allemandes) de Munich. Le 11 novembre à Festubert, un duo piano-clarinette français et un trio à cordes allemand alterneront sur le plateau « jeunes talents ».

Quant au Concert impromptu, un quintette à vent qui se produira le dimanche 14 octobre à Béthune, il ambitionne de réconcilier Claude Debussy et Paul Hindemith.

Pour son concert béthunois, le festival change de lieu. Il quitte le théâtre municipal pour la Fabrique, l'ex-hôtel de la chambre de commerce dans la rue Sadi-Carnot. À l'entracte, un ancien cadre consulaire proposera une visite guidée de la salle du conseil au premier étage de cet immeuble art déco monumental et équipé d'un auditorium qui offre un cadre idéal à la musique de chambre.

## LES LIEUX DES CONCERTS

- Le 13 octobre à l'église de Ruitz, à 20 h
- Le 14 octobre, Béthune, à 16 h à La Fabrique
- Le 19 octobre, Auchel, à 20 h au centre culturel l'Odéon
- Le 11 novembre, Festubert, à 16 h à la salle des fêtes
- Le 17 novembre, Gosnay, à 20 h à l'Unité d'art sacré
- Le 18 novembre, Hinges, à 16 h à la salle des Acacias

> Renseignements et réservation  
au 0643396809

reservation@rma.ouvaton.org

> Billetterie :

office de tourisme de Béthune-Bruay

> Tarifs :

13 ou 7 €, gratuit pour les moins de 16 ans.

## BÉTHUNE

## FAITES LA SIESTE À LABANQUE !

Dans le cadre de son exposition actuelle, « Vertiges », Labanque vous invite à une sieste un peu particulière...

Une sieste à Labanque, ce n'est pas dormir sur un matelas de billets de banque... Et ne comptez pas sur les médiateurs culturels pour faire dormir votre petit de 2 ans qui refuse de faire dodo ! L'expérience ira bien au-delà. Car il est question, comme dans toute l'exposition visible jusqu'au 10 février prochain, d'expérimenter les sensations de vertiges et de perte de repères qui vous guettent pendant ce moment de détente. Vous savez, quand vous sentez votre corps tomber lorsque vous vous endormez...

Pendant 40 minutes, détendez-vous en écoutant des créations

sonores sur le thème du vertige. Confortablement installé dans une chilienne ou un « fatboy\* », laissez-vous porter par les mélodies ou textes contés par Babette Largo, artiste, auteure et chanteuse. Rêvez, plongez vers l'inconnu... avant de retrouver vos esprits et de partager une collation avec vos partenaires de sieste !

\*gros coussin

> **Mercredi 24 octobre à 13h30, 14h30, 15h30 – Durée 40 minutes.**  
**À partir de 6 ans, sur inscription, dans la limite des places disponibles. Compris dans le prix du billet d'entrée**

## Informations pratiques :

Vous pouvez aussi juste visiter l'exposition !

**Labanque : ouvert tous les jours de 14 h à 18 h 30**

44 place Georges-Clemenceau à Béthune

Infos et réservations : **0321630470**

**Tarif plein : 6 €**

**Tarif réduit, 3 €**

**Gratuit pour les - 12 ans, chaque premier dimanche du mois, et sous conditions**



Visite en famille, patrimoine, en langue des signes française, ou lors d'un atelier, il y a de nombreuses manières de découvrir les expos de Labanque !

## ET POUR HALLOWEEN... VISITE À LA LAMPE DE POCHE !



À la tombée de la nuit, visitez le bâtiment à la lampe de poche, au son des craquements du parquet ou du vent s'engouffrant dans les cheminées...

> **Mercredi 31 octobre de 17 h 30 à 18 h 30 - À partir de 6 ans, sur inscription, dans la limite des places disponibles. Compris dans le prix du billet d'entrée.**

## GOSNAY

## MUSIQUE ET PATRIMOINE UN DIMANCHE À L'UNITÉ D'ART SACRÉ

Chaque mois, le cœur de la petite église résonne aux sons de sonates, musique de chambre ou airs d'opéra, mêlant piano, flûtes, violes et voix.

Avec cette volonté d'attirer un large public et séduire les non-initiés, concerts et récitals sont aussi l'occasion de contempler l'œuvre contemporaine de René Ducourant. Des tableaux et des vitraux aux couleurs vives qui cohabitent avec des œuvres ancestrales décelées pour partie dans les ruines de l'ancienne chartreuse des Dames.

Chaque rendez-vous est ainsi un voyage sensuel à travers les siècles et les cultures, entre grands classiques et belles découvertes. Alors, prenez date et, à vous voir un dimanche à Gosnay !



## LES RENDEZ-VOUS

- **Le 14 octobre**  
Ensemble Hemiolia (Giorgo Antoniotto)
- **Le 17 novembre**  
Récital de la soprano Sara Gouzy dans le cadre du festival Rencontres musicales en Artois
- **Le 16 décembre**  
Ensemble Le Banquet céleste et le contre-ténor Damien Guillon (Vivaldi)
- **Le 20 janvier**  
*Vena Amoris, Pèlerinages et amours du Moyen-Âge et nos jours* par l'ensemble Alkymia

> **À 16 heures Concerts gratuits (sauf le 17 novembre) et sur réservation : 0670763056 ou [culture@bethunebruay.fr](mailto:culture@bethunebruay.fr)**

## HOUDAIN &amp; BLESSY

## PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE GOURMAND !

**Cet été, vous avez été nombreux à profiter des visites organisées par l'office de tourisme à Béthune, à la Cité des Électriciens, au château d'Olhain... Mais il est un autre patrimoine tout aussi important et agréable à découvrir...**

**L'**échalote, l'endive, le cresson... sont des spécialités (parmi tant d'autres) de notre territoire, que l'office de tourisme intercommunal vous propose de découvrir de manière originale.

### Des randos gourmandes

Accompagnés d'un guide conférencier, vous partirez à la découverte patrimoniale et historique des villes et villages, puis rencontrerez des producteurs locaux qui vous diront tout sur leurs produits et leur métier. La première randonnée gourmande a eu lieu autour de l'échalote, en compagnie de la Confrérie gastronomique de l'ordre de l'échalote de Busnes.

À Houdain, il sera question d'endive. Vous prendrez tout d'abord de la

hauteur pour apprécier les deux visages d'Houdain : en bas, une ville à la campagne, et en haut, une ville minière. À mi-parcours, un producteur d'endive vous ouvrira les portes de son exploitation avant une dégustation conviviale.

À Blessy, vous saurez tout sur le cresson ! Après la visite de l'église du XV<sup>e</sup> siècle, votre guide vous emmènera au cœur de la cressonnière de Bertrand Bouclet (lire ci-dessous), percer les secrets de ce produit local et en goûter quelques recettes.



Les cressonnières sont alimentées par les eaux de puits artésiens.

### Rando'gourmandes :

> **L'endive à Houdain - dimanche 14 octobre de 9h30 à 12h30** - Rendez-vous place des Martyrs

> **Le cresson à Blessy - dimanche 28 octobre de 9h30 à 12h30** - Rendez-vous devant l'église, rue des Prés

> **Tarif plein 6 € / Tarif réduit 5 € Gratuit pour les moins de 12 ans**

> **Réservation vivement conseillée au 03 21 52 50 00**

## À LA RENCONTRE DE BERTRAND BOUCLET, CRESSICULTEUR À BLESSY

**B**ertrand nous a accueillis sous un beau soleil, au cœur de sa cressonnière... au doux son de l'eau qui coule des puits artésiens. Il nous a fait découvrir son activité, le cresson, qu'il cultive avec son épouse. Ici, vous aurez affaire à un passionné, l'un des rares cressiculteurs encore en activité.

« Nous sommes une petite vingtaine de producteurs dans le coin. Il y a 40 ans, il y en avait plus de 100 ». Il faut dire que le cresson se mérite. « C'est une culture contraignante, que l'on récolte à la main. Il n'y a pas de mécanisation possible », nous explique-t-il. En plus, la production de Bertrand est bio... Autant vous dire que l'on s'est empressé d'emporter à la maison des bottes de cresson pour tester la recette ci-contre !



### Quiche au cresson



#### > Ingrédients :

- 2 bottes de cresson**
- Une pâte Brisée**
- 10 cl de lait**
- 20 cl de crème fraîche**
- 3 œufs**
- 1 cuillère à café de farine**
- Poivre et sel**
- 70 g de gruyère**

- > Préchauffez le four à 200 °C.
- > Poêlez le cresson 5 minutes. Égouttez et déposez-le sur la pâte Brisée.
- > Mélangez le lait, la crème fraîche, les œufs, la farine.
- > Salez, poivrez et déposez la préparation sur le cresson puis saupoudrez de gruyère.
- > Enfourez pour 35 minutes.

Retrouvez d'autres idées de recette sur : [www.cresson-cthi.fr](http://www.cresson-cthi.fr)

NŒUX-LES-MINES



## CH'TI ASCENSION : DÉFI SUR LE TERRIL 42

**Enchaîner les montées et descentes du terril de Loisinord à Nœux-les-Mines pendant sept heures, est-ce un défi pour vous ? Tentez-le le 20 octobre !**

Ce n'est pas le mont Blanc, certes, mais avouons que ce n'est pas mal quand même...

**A** lors que certains ambitionnent de se rendre au pinacle du mont Olympe, de l'Etna ou plus haut encore, au sommet du mont Blanc, la Communauté d'agglomération et Artois Athlétisme ont imaginé un challenge qui devrait leur permettre de tutoyer leur rêve... sans quitter la région !

La Ch'ti Ascension est une épreuve unique en son genre. Son but : cumuler en courant un maximum de montées sur un terril d'une hauteur de 74 mètres pendant sept heures. Seul ou en équipe (en équipe, il faut avouer que ce sera moins extrême), les athlètes engagés dans la course emmagasineront, non des points, mais des dénivelés. Les premiers à franchir l'équivalent du sommet du mont Blanc (4810 mètres soit 65 montées) remporteront le défi. Pfiou ! Rien que d'y penser nos cuisses brûlent par tant d'effort. Mais rien n'est impossible, il suffit d'y croire... et surtout être apte et de s'y préparer un minimum.

Il n'y aura aucun perdant. À 17 h, la course s'arrêtera et les organisateurs feront les comptes. Chacun sera classé en fonction de son crédit de dénivelé et se verra attribuer un repère géographique équivalent. Serez-vous mont Blanc, mont Ventoux ou dune du Pilat ? Mystère !

**Coureurs, trailers... Relevez le défi de cette course de montagne insolite à deux pas de chez vous!**

### > Ch'ti Ascension

**20 octobre de 10 heures à 17 h (non-stop).** Stade de glisse de Loisinord à Nœux-les-Mines

**> Inscriptions sur le-sportif.com ou auprès d'Artois Athlétisme**

### jusqu'au 17 octobre

(pas d'inscription sur place)

**> 20 € par personne**

**> Ravitaillement / Secours / Classement au scratch**

Les concurrents pourront installer tentes et barnum dans le "bivouac des traileurs" situé à proximité de la piste

## ALERTE

La participation à cette épreuve est limitée aux hommes et femmes de 18 ans minimum (né en 2000 et avant), sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition ou d'une licence d'athlétisme FFA valide.

L'équipe met en garde tous les valeureux coureurs : même si cette épreuve a un caractère loufoque et se déroulera à coup sûr dans la joie et la bonne humeur, elle représentera tout de même un effort intense. Elle nécessite une bonne préparation physique et mentale et un équipement adapté (gants et chaussures offrant une bonne accroche). Notez que le challenge sera plus drôle et moins douloureux s'il est partagé en équipe (4 personnes maxi).

Aux 160 participants, la rédaction souhaite bonne chance et conseille une fois là-haut d'en prendre plein les yeux. Car, si l'horizon n'ouvre ni sur les pics maculés alpins, ni sur un panorama volcanique sicilien, la vue à 360° pousse jusqu'aux monts des Flandres par temps clair. Il n'y a pas à dire... la Ch'ti Ascension est à couper le souffle...



LILLERS

# LE CENTRE ADOS INTERCOMMUNAL ANIME LES VACANCES D'AUTOMNE

L'Espace jeunesse de Lillers a concocté, à l'intention des 12 à 17 ans, un programme d'activités et de sorties pour les prochaines vacances.

Du 22 octobre au 2 novembre, les jeunes seront accueillis de 9h30 à 17 h. Des défis sportifs (ski, canoë, paddle, pêche...), des ateliers artistiques et créatifs les attendent sur place.

Des sorties à la journée sont également proposées comme la découverte du plus grand Salon français du jeu vidéo, le Paris Games Week, une visite

mystérieuse et énigmatique de la prison de Bourbourg ou encore un parcours d'entraînement à Koézio. Inscriptions dès maintenant !

> Renseignements et inscriptions :  
 0321547280 - 0676104880 ou  
[espace.jeunesse@bethunebruay.fr](mailto:espace.jeunesse@bethunebruay.fr)  
 Plus d'infos :  
[www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr)



**Tarif à la semaine**

Titulaire du Pass'Jeunes : inscription gratuite  
 Résidents de l'agglomération : 25 €  
 Non-résidents : 50 €

AGGLOMÉRATION

## TOP DÉPART POUR LES INSCRIPTIONS AU SPORT !

Comme chaque année, la rentrée scolaire s'accompagne de la réouverture des centres d'initiation multisports de l'Agglo pour vos enfants âgés de 6 à 12 ans.

Les 12 centres\* proposent de pratiquer trois disciplines au cours de l'année parmi lesquelles l'escrime, le disc-golf, le hockey en salle, le kin ball, le badminton, l'athlétisme, le tir à l'arc... Ils fonctionnent les mercredis après-midi ou les mardis ou jeudis soir pour ne pas perturber le rythme scolaire.

Chaque discipline choisie fait l'objet d'un cycle complet étalé sur environ six semaines. Un programme idéal pour permettre à nos éducateurs sportifs diplômés de transmettre à vos enfants le goût de l'effort ainsi que les valeurs du sport telles que le respect, la solidarité, l'entraide et le fair-play. Inscrivez vite votre enfant, il est encore temps !

> Renseignements au 0321547832, programme complet et fiche d'inscription disponibles dans les mairies et sur notre site internet : [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr)

\*Auchy-les-Mines, Camblain-Châtelain, Cuinchy, Givenchy-les-La Bassée, Guarbecque, Hermin, Hingés, Labeuvrière, La Comté, Maisnil-les-Ruitz, Norrent-Fontes et Richebourg.

**Tarif**

15 € / an pour les enfants résidant dans une des communes de l'agglomération.  
 30 € / an pour les enfants résidant hors agglomération

**CENTRES D'INITIATION**  
*Multisports*

12
CENTRES

10
SPORTS

Athlétisme - Badminton - Basket ball - Disc golf - Escrime - Handball - Hockey - Kinball - Tennis de table - Tir à l'arc

De 6 à 14 ans

15€/an\*



\*Pour les enfants vivant dans la Communauté d'Agglomération, 30€ pour les non résidents

Renseignements : 03 21 54 78 32  
[www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr)



**EXPOSITION**

→ À partir du 8 septembre, **Béthune**  
« **Vertiges** » Au Labanque, place  
Clemenceau (lire en page 15)

**MUSIQUE**

→ **Concerts à l'unité d'art sacré**  
Lire en page 15

→ Du 13 octobre au 18 novembre  
**Rencontres musicales en Artois**  
Lire en page 14

**S MOB**

→ À **Hesdigneul, les derniers jours...**  
La scène mobile est installée à  
Hesdigneul-les-Béthune depuis le  
vendredi 5. De la danse, du théâtre, de  
la musique, du cirque, etc. rythment la  
semaine. Les artistes rangeront leurs  
malles le dimanche 14. Il est encore  
temps de réserver ! Gratuit pour tous.  
Infos et réservation : Culture commune,  
www.culturecommune.fr,  
(T) 03 21 142 555.

**LES SORTIES DE  
L'OFFICE DE TOURISME**

Outre ses randonnées gourmandes  
(lire en page 16), l'office de tourisme  
intercommunal (OTI) propose  
plusieurs sorties dépaysantes  
durant ce mois d'octobre.

→ **Visite guidée** du château de  
**Ranchicourt**, les **dimanches**  
**14 et 28 octobre** à 15 heures.

→ **Visite costumée**  
du **château d'Olhain** (dès  
4 ans), les **dimanches 14 et**  
**28 octobre** à 15h30.

→ **Visite guidée** du **château d'Olhain**,  
les **dimanches 14 et**  
**28 octobre** à 16h30.

→ **Atelier famille « Les secrets  
du Vieux 2 »**, à **Marles-les-  
Mines** le **mercredi 24 octobre**  
à 14 heures (notre photo).

→ **Montée au beffroi** de **Béthune** :  
durant les vacances scolaires de la  
Toussaint, les **mercredis** à 15 heures  
et 16 heures et les **samedis** à  
11 heures, 15 heures et 16 heures.



> Renseignement à l'OTI, 3 rue Aristide-  
Briand à Béthune, (T) 03 21 525 000  
www.tourisme-bethune-bruay.fr

**LA DONATION KIJNO HABILLÉE DE BONNES HUMEURS**



**D**e la chanson française swing à trois  
voix bien dosées, des textes subtils  
et une énergie explosive... Voilà ce  
qui vous attend le 14 octobre avec Bazar  
et bémols, lors des dimanches de Kijno.  
Sous des airs de La Rue Ketanou, des  
Ogres de Barback, de Louise Attaque ou  
encore de Brassens, le trio survitaminé  
vous embarque immédiatement pour un  
voyage musical détonnant aux sonorités  
jazz, reggae, bossa-nova, manouche...  
Des concerts sauvages de leurs débuts,  
dans le métro parisien, ils ont gardé la  
fraîcheur et le goût de l'humour improvisé.  
Dynamiques et souriants, doux et poé-  
tiques, les tableaux s'enchaînent et vous  
tiendront en haleine tout au long du concert.  
Venez faire un petit tour sur le Web pour

découvrir « Quand on revient », « Son  
petit cœur en miettes » et bien d'autres  
titres encore... Vous serez d'autant plus  
impatients de venir les applaudir.

→ **Dimanche 14 octobre**  
De 14 h à 16 h  
**Atelier** : écriture en groupe d'une  
mélodie simple, harmonisation à deux  
puis à trois voix et interprétation, à  
partir de 12 ans, ouvert à tous sans  
exigence de niveau.

À 17 h  
**Concert**  
Gratuit et sur réservation  
au 03 21 54 78 23

> **Donation Kijno**  
**138 bis, rue Léon-Blum - Nœux-les-Mines**

**LES SORTIES NATURE**

**L**es **écogardes communautaires** vous proposent trois rendez-vous ce mois-ci.  
N'hésitez pas ! C'est intéressant et gratuit.

→ Le **dimanche 14**, ils seront présents  
à **Calonne-Ricouart**, à la salle de  
tennis et squash Robert-Lary, lors du  
très couru **salon Soupes & Jardins**  
(de 9 h 30 à 19 h).

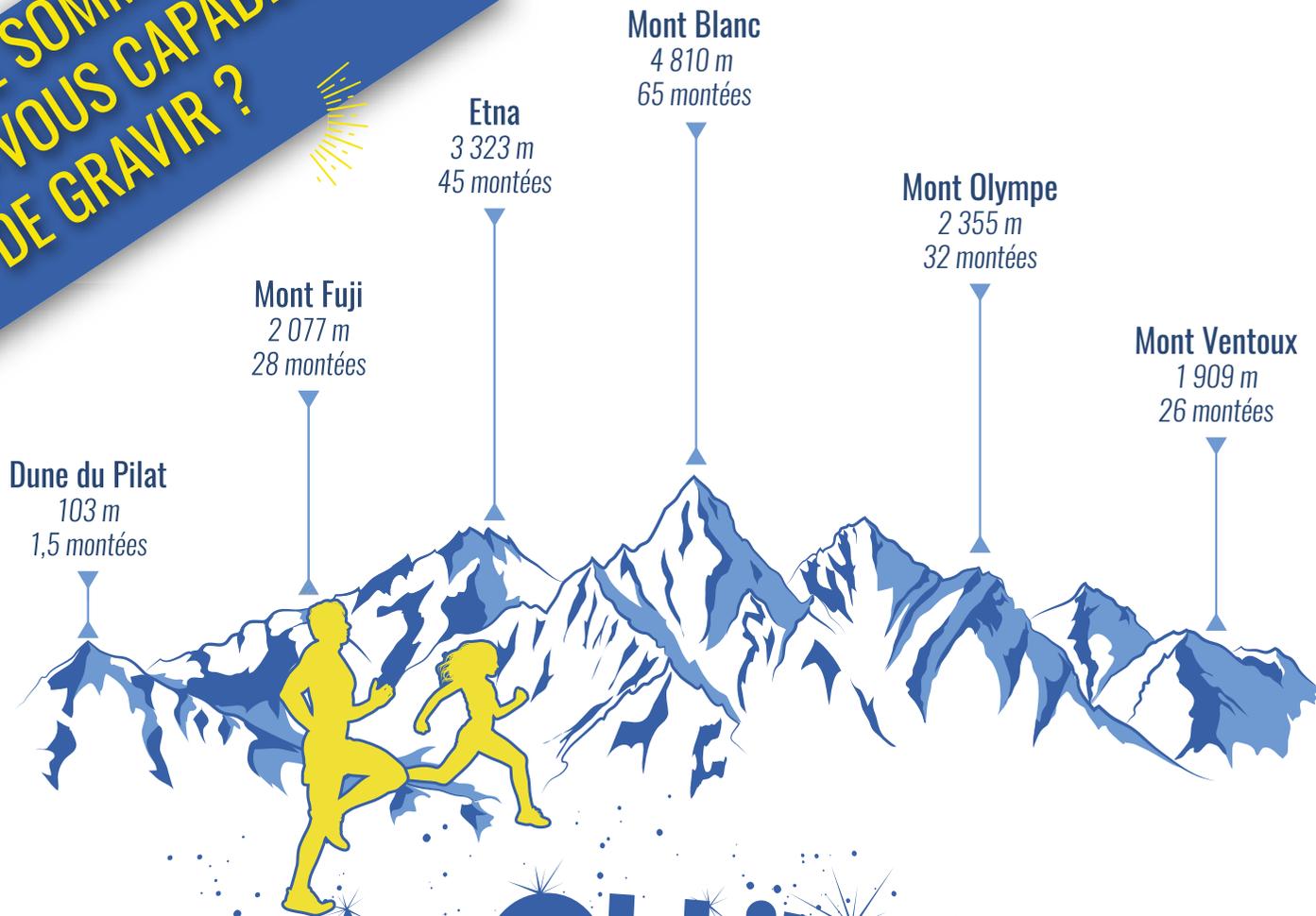
→ **Ce même dimanche**, ils seront à la  
salle des sports  
Paul-Duez, rue Jules-Weppe à  
**Beuvry**, pour vous parler de la  
**biodiversité dans les jardins**.

→ Le **dimanche 21** dès 9 h, direction  
le **parc départemental d'Olhain**,  
(lire en page 11), où une question  
vous sera posée : je ne suis ni une  
plante ni un animal et pourtant je  
joue un rôle vital dans la nature.  
(réponse : le champignon).



Plus de possibilités encore sur [www.bethunebruay.fr/agenda](http://www.bethunebruay.fr/agenda)

**QUEL SOMMET  
SEREZ-VOUS CAPABLE  
DE GRAVIR ?**



# LA CH'TI

## ★ Ascension ★

**20 OCTOBRE - NŒUX-LES-MINES**  
Stade de glisse de Loisinord  
10 h - 17 h (non-stop)

**INSCRIPTIONS : LE-SPORTIF.COM**  
**TARIFS : 20€ / personne**

Seul ou en relais par équipe,  
Enchaînez les montées du terril (74m),  
Cumulez vos dénivelés positifs 7heures durant,  
Tentez d'atteindre le sommet du Mont-Blanc !

Conception : service communication de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane